
Trousse à outils pédagogique de la FSESP – Utilisons-la !
Réunion des responsables syndicaux en charge de l'éducation syndicale
11 octobre 2005, Luxembourg

Conclusions et recommandations

Les participants au séminaire ont étudié les possibilités d'utiliser la Trousse à outils pédagogique de la FSESP afin de :

- Faire mieux connaître le rôle des politiques et de la prise de décision européennes;
- Faire mieux comprendre l'impact de l'intégration européenne sur les services publics;
- Aider les organisations syndicales à élaborer des stratégies.

D'une manière générale, les représentants syndicaux ont réagi très positivement à la Trousse à outils pédagogique et à son utilité à l'échelon national et transnational. Ils ont estimé qu'il était important que les affiliés se l'approprient et que le simple fait de la distribuer ne suffit pas. Le développement des compétences et des connaissances des militants syndicaux et des délégués d'atelier sur les questions européennes est jugé comme très important, sachant qu'il nécessite de la part des organisations affiliées de s'investir en temps et en ressources. Des activités de formation communes avec les employeurs sont aussi considérées comme une possibilité.

Principales recommandations / actions

1. Organiser des activités de "formation des formateurs". Celles-ci devraient s'inscrire dans un nouveau projet de la FSESP dispensant des actions de formation aux niveaux national, sous-régional et transnational ainsi que dans les collèges électoraux.
2. Élaborer des projets pilotes et des partenariats transnationaux par le truchement de l'ISP et de la FSESP afin d'instiller chez les syndicats de la fonction publique une approche unique de l'utilisation de la Trousse à outils pédagogique en Europe.
3. Utiliser les réseaux existants ou ceux qui sont en voie de constitution (Réseau nordique, Réseau des pays baltes, etc.) pour les activités et la formation liées à la Trousse à outils pédagogique.
4. Rechercher des sources de financement européennes et des lignes budgétaires pour un éventuel financement de séminaires et projets d'éducation nationaux et transnationaux. Les sources de financement possibles sont :
 - a) La nouvelle ligne budgétaire "*Apprentissage tout au long de la vie*" sera ouverte à partir de 2006 (et comprendra l'éducation des adultes). 80% du financement seront gérés par des agences nationales des pays participants.
 - b) Le programme *Citoyenneté européenne active* qui sera inauguré fin 2006.
 - c) Le nouveau *Programme pour l'égalité hommes-femmes*, qui succédera au programme actuel qui s'achèvera à la fin 2006.
 - d) Quatre lignes budgétaires se rapportent aux relations professionnelles et au dialogue social. Les propositions peuvent être déposées deux fois par an et l'ASE dispense, à Bruxelles, un cours de formation sur les démarches à remplir pour bénéficier de ces fonds. La FSESP sera invitée à participer au prochain séminaire de l'ETUI-REHS sur les possibilités de financement qui aura lieu début 2006.

5. Utiliser le site Internet de la FSESP comme source d'informations et de contacts pour les responsables de l'éducation, avec les mises à jour de la Trousse à outils pédagogique, les retours d'information et les évaluations, le partage d'informations et les échanges d'expériences. Étudier la possibilité de présenter le matériel de la Trousse à outils pédagogique de la FSESP en format Word pour en faciliter l'accès et donner la possibilité aux affiliés d'y apporter leur contribution ou celle de leur pays.
6. Rechercher les moyens pour la FSESP de poursuivre son soutien aux activités des responsables de l'éducation, par exemple par le biais d'une réunion annuelle des responsables de l'éducation qui leur permettra de mettre leurs connaissances en commun et de partager l'information.